



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Membres		
En exercice	Présents	Votants
29	20	28

Date de la convocation
04 avril 2023

Séance du
13 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois et le 13 avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur HELLAL, le Maire.

Etaient présents : Mesdames CHOISNE, BLANC, LAMRHARI, GILBERT, MAURY, DE PAUW, HOUSIEAUX, VIERIN, AUDINET

Messieurs HELLAL, DIAB, PERNOT DU BREUIL, RECTON, DE MYTTENAERE, CAPRON, PERON, CABADET, LEONARD, NORTON, TILLY

Etaient représentés : Monsieur JOANNIN par Monsieur NORTON, Monsieur CRONIER par Monsieur DIAB, Madame BOURGNEUF par Monsieur CAPRON, Madame CHLAGOU par Monsieur PERNOT DU BREUIL, Madame DAUZAT par Madame CHOISNE, Madame GUILLAUME – MONNERY par Monsieur LEONARD, Monsieur ERNULT par Monsieur TILLY, Madame BENHERRAT par Monsieur PERON.

Etait absente: Madame LHADI.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, Madame LAMRHARI a été désignée secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Délibération 2023-04-13-03

Fixation des taux d'imposition 2023

Lors de sa séance du 28 février 2023, le Conseil Municipal a pris acte des orientations budgétaires 2023 pour le budget primitif.

Compte tenu de ces orientations budgétaires, il a été décidé de ne pas augmenter les taux. Par conséquent les taux d'imposition 2023 seront comme suit :

- Taxe d'Habitation : 19,62 %
- Taxe Foncière : 49,18 %
- Taxe Foncière non bâti : 52,95%

Il est demandé au Conseil Municipal de voter les taux d'imposition énoncés ci-dessus pour l'année 2023.

Le Conseil Municipal décide,

Entendu le rapport présenté par Monsieur DIAB, Adjoint chargé du Budget, des Finances, Ressources Humaines et Services publics- santé

Après en avoir délibéré, 26 voix pour et 2 absentions,

- De voter les taux d'imposition 2023 énoncés ci-dessus

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé les membres présents,

Pour copie conforme

Le Maire,

Bernard HELLAL